

Nos morts

Autor(en): **E.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **78 (1927)**

Heft 11

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOS MORTS.

† M. Frédéric Nigst, inspecteur forestier d'arrondissement à Kehrsatz.

La mort semble s'acharner cette année dans les rangs des forestiers bernois; en moins d'une année, elle en a déjà fauché quatre.

Le 1^{er} septembre 1927 est mort M. Frédéric Nigst, inspecteur forestier d'arrondissement, à Kehrsatz, en plein travail, au milieu d'une tournée d'inspection. Né le 12 décembre 1855, à Lyss, il était âgé de 72 ans.

Le défunt avait fait ses classes à Berne, étudié pendant un an à l'école d'agriculture de la Rüti, après quoi il était entré à l'Ecole forestière de Zurich. Ses études achevées, il fonctionne pendant quelques années à Berne comme adjoint forestier, et le 1^{er} juin 1878 il est nommé inspecteur forestier d'arrondissement à Riggisberg. A ce moment, le canton de Berne ne comptait que 7 arrondissements forestiers. Lors de la réorganisation de 1882, il obtient le 7^{me} arrondissement, comprenant les districts de Seftigen et de Schwarzenburg. Il s'installe peu après à Kehrsatz, et c'est là que la mort est venue le cueillir. Il a ainsi administré, sans interruption, pendant 50 ans les forêts de la même région.

L'administration du 7^{me} arrondissement forestier bernois n'était pas chose facile, à cause de sa grande étendue et de ses communications peu satisfaisantes. Il comprend aujourd'hui 2129 hectares de forêts domaniales, 3755 ha de forêts communales et 3025 ha de forêts privées, soit au total 8909 hectares, en entier dans la zone protectrice. La tâche de l'inspecteur forestier était écrasante; M. Nigst l'a accomplie avec grande conscience.

Cet arrondissement bernois compte plusieurs torrents et rivières torrentielles dangereux, la Gürbe et la Singine entre autres. Leur bassin d'alimentation comprend surtout des pâturages étendus, faiblement boisés, aux pentes très rapides. Dans la plupart le sol est très humide. Pendant toute sa carrière, l'inspecteur forestier Nigst eut à lutter contre cet état de choses, en vue d'obtenir la régularisation du régime de ces eaux. Il ne tarda pas à reconnaître que, pour arriver à ce résultat, le boisement sur une grande échelle était le seul remède. Toute son activité fut orientée dans ce sens. Mais ces terrains étant propriété privée, il fallut que l'Etat en devint propriétaire. On conçoit combien grandes furent les difficultés à vaincre. M. Nigst réussit dans cette difficile entreprise. Au bout de quelques années, quand l'effet bienfaisant des boisements exécutés se traduisit par une amélioration du régime de plusieurs des cours d'eau en cause, l'opinion publique dut donner raison à celui que plusieurs avaient, à l'origine, suspecté et attaqué.

Les quelques données suivantes permettront de se faire une idée

de l'activité déployée par le défunt. En 1885, l'arrondissement forestier 7 avait une surface boisée domaniale totale de 950 hectares; en 1905, cette étendue était de 1752 ha et, lors de la révision de 1925, elle s'était élevée à 1908 ha. Ainsi donc, environ mille ha de forêts nouvelles sont dues à l'activité infatigable de M. Nigst. Et il ne faut pas oublier que ces boisements nouveaux ont été exécutés dans des conditions souvent très difficiles. Celles-ci s'expliquent non pas tant par l'altitude — elle varie entre 1200 et 1700 m — que par les conditions climatiques défavorables. Malgré toutes ces difficultés, la plupart de ces forêts nouvelles sont aujourd'hui dans un état très satisfaisant; elles remplissent bien leur but protecteur et fournissent en outre un beau rendement. Il va bien sans dire que ces boisements ont dû être préparés souvent par des drainages et complétés par des travaux de défense.

Cette augmentation considérable de l'étendue des forêts domaniales a nécessité la création d'un réseau nouveau de dévestitures forestières. M. Nigst s'en est occupé avec beaucoup de compétence.

La grande puissance de travail et le coup d'œil pratique de l'inspecteur Nigst eurent tôt fait d'attirer l'attention du public sur sa personne. De tous côtés, on recourt à lui. De 1898 à 1925, il fonctionne comme gérant des domaines se rattachant à la place fédérale de tir de Sand. De 1902 jusqu'à sa mort, il fonctionne comme membre et président de la commission fédérale d'expropriations de Zurich. Il fut pendant longtemps le conseiller technique de la société des bains de Gurnigel, dans l'administration de ses domaines. Ajoutons que, dans l'armée, il était parvenu au grade de lieutenant-colonel des troupes d'administration.

Homme de mœurs simples, modeste et très réservé, M. Nigst a rempli sa tâche en toute conscience. Peu communicatif, on pouvait toutefois compter sur lui quand on faisait appel à sa grande expérience. Le travail fut sa vie. La mort l'a enlevé en pleine activité, au milieu des entreprises qui lui tenaient tant à cœur. Ses œuvres lui survivront. Ayant eu la chance de travailler pendant un demi-siècle dans les mêmes forêts, il aura eu cette satisfaction de pouvoir constater l'effet bienfai-



M. Frédéric Nigst

inspecteur forestier d'arrondissement

sant de plusieurs de ses travaux. Ceux-ci seront un monument durable à la mémoire d'un serviteur infatigable de l'Etat. *v. E.*

(Traduit et abrégé d'un article paru à la « Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen », n° 10.)

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Réunion annuelle de la Société forestière suisse à Neuchâtel du 28 au 31 août 1927.

A peine sortis de la gare de Neuchâtel, les participants au mémorable congrès forestier de 1927 eurent devant les yeux ce poétique souhait de bienvenue :

*Amante de son lac couronné de bois frais,
Neuchâtel est amie aux amis des forêts.*

Elle nous le prouva bien pendant ces quatre journées inoubliables, où le temps et les hommes firent à qui mieux mieux pour nous bien recevoir.

Ce fut la foule des grands jours : environ 200 forestiers accourus de toutes les régions du pays, auxquels s'étaient joints cinq Français, quatre Hongrois et un Allemand. Un gai soleil et une température fort agréable invitaient à la flânerie en ce dimanche après-midi. Qu'il aurait fait bon se promener sur les rives du joli lac, ou même pousser une pointe en petit bateau ! Le programme du dimanche 28 août en avait disposé autrement et l'on se mit sans autre à l'ouvrage. On escalade les nombreux escaliers conduisant au Château et à 4 ½ h. on prend séance dans la belle salle du Grand Conseil.

Un nouveau souhait de bienvenue, fort bien tourné, est apposé à l'entrée :

*De l'Alpe étincelante et du sombre Jura
Unis en toi, Patrie,
Monte une voix qui crie :
Vivent nos preux gardiens, les forestiers ! Hourrah !*

Avec un tel encouragement, lequel d'entre nous manquerait du courage nécessaire, en ce dimanche ensoleillé, pour tenir bon en séance pendant deux heures et demie d'horloge ?

Mais cette séance administrative, ainsi que celle du lundi matin, devant faire l'objet d'un procès-verbal détaillé qui sera publié ici, il serait superflu de vouloir s'en occuper aujourd'hui. Retenons simplement que les deux séances ont été dirigées de façon magistrale par M. le Conseiller d'Etat *Renaud*, chef du Département de l'intérieur et président du comité local. On a beaucoup goûté son élégant et cordial discours de bienvenue, dans lequel il a rendu un bel hommage à M. H. Biolley, l'inspecteur forestier en chef du canton de Neuchâtel. Il a passé ensuite en revue les modifications dans la législation forestière